



(Société anonyme de droit belge dont le siège social est situé en Belgique  
à 3001 Leuven, Gaston Greenslaan 14)

## **Offre Publique de souscription d'Actions Nouvelles pour un montant s'élevant jusqu'à 20.212.155,04 EUR**

dans le cadre d'une augmentation de capital en espèces avec droits préférentiels, et  
Admission des Actions Nouvelles à la négociation sur Euronext Brussels

Option NV, société cotée sur Euronext Brussels sous le symbole OPTI (« Option », la « Société » ou l'« Émetteur ») émet 41.249.296 nouvelles actions Option sans valeur nominale (les « Actions Nouvelles »). Le prix d'émission des Actions Nouvelles est fixé à 0,49 EUR (le « Prix d'Émission »).

Les Actions Nouvelles sont proposées en priorité aux Actionnaires Existants. Pour déterminer leur droit de souscrire des Actions Nouvelles selon les conditions définies dans ce Prospectus, tous les actionnaires d'Option à la clôture d'Euronext Brussels le 9 décembre 2009, recevront un droit de préférence extra-légal pour chaque Action en leur possession le 9 décembre 2009 (un « Droit »). Les Droits seront représentés par le coupon n°1, qui sera détaché de l'action correspondante le 4 décembre 2009 après la clôture du marché et pourront être négociés sur Euronext Brussels entre le 9 décembre 2009 et le 17 décembre 2009. Les Droits seront cotés sur Euronext Brussels sous le code ISIN BE0970111143 et symbole OPTI1. L'offre d'Actions Nouvelles liée à l'exercice des Droits est dénommée « Émission de Droits » dans ce Prospectus. Sous réserve de toutes restrictions imposées par la législation en vigueur, les détenteurs de Droits peuvent souscrire des Actions Nouvelles selon un rapport de 1 Action Nouvelle pour 1 Droit (le « Ratio »). La période de souscription des Actions Nouvelles est fixée du 10 décembre 2009 au 17 décembre 2009 (la « Période de Souscription avec Droits »). Après exercice des Droits, les détenteurs de ces Droits ne peuvent se rétracter, sauf selon les modalités de la section 4.6.1. du Prospectus en anglais. Les détenteurs de Droits n'ayant pas exercé leurs Droits pendant la Période de Souscription avec Droits ne seront plus en mesure de les exercer.

Les Droits non exercés lors de la Période de Souscription avec Droits seront convertis en scripts (les « Scripts »). Les Scripts seront mis en vente par ING Belgique SA dans le cadre d'un placement privé qui devrait s'ouvrir le 18 décembre 2009 et se terminer le même jour (« Le Placement Privé de Scripts »). Le produit net éventuel de la vente des Scripts est reversé aux détenteurs de Droits n'ayant pas exercé ces derniers. Tout acheteur de Scripts dans le cadre du Placement Privé de Scripts s'engage irrévocablement à souscrire un nombre d'Actions Nouvelles égal au nombre de Scripts achetés multiplié par le Ratio. Les résultats de l'Émission devraient être rendus publics le 18 décembre 2009. Une demande de cotation des Actions Nouvelles sur Euronext Brussels a été déposée. Le paiement et la remise des Actions Nouvelles devraient intervenir le 23 décembre 2009.

Le droit de préférence légal des Actionnaires Existants a été exclu dans le cadre de l'Émission, mais les Droits, chacun représentant un droit de préférence extra-légal, seront attribués aux détenteurs mentionnés ci-dessus. Option n'a pris aucune disposition permettant une offre publique de Droits ou d'Actions Nouvelles hors de la Belgique. La diffusion du présent Prospectus hors de la Belgique peut être réglementée dans certains pays. Ce Prospectus ne constitue pas une offre de vente, ni une demande ou offre d'achat de quelque titre que ce soit dans tout contexte où une telle offre ou demande serait illégale. Ce Prospectus est conforme aux dispositions de l'article 23 de la loi belge relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, et a reçu l'aval de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (la « CBFA ») le 9 décembre 2009.

**Durant 2008 et les trois premiers trimestres de 2009, la Société a subi des pertes opérationnelles qui ont eu un impact significatif sur ses liquidités et sa solvabilité. Les revenus H1 2009 étaient de 45,6 millions d'euros en dessous des revenus H1 2008 et la marge brute a diminué de 6,5 pour cent, indiquant une concurrence sur les prix continue. Concernant l'année 2009, il faut noter que le 2 décembre 2009, la Société a annoncé que les recettes du quatrième trimestre devraient se situer entre 20 et 25 millions EUR, ce qui entraînerait des revenus annuels de 148 à 153 millions EUR (44% en moins que pendant l'année 2008).**

**L'aptitude de la Société à continuer ses opérations est sujette à la disposition de capitaux suffisants à court et moyen terme, estimés à 14 millions EUR dans l'exposé de fonds de roulement (cf. section 4.2.1 du présent Prospectus en anglais) et de l'implémentation fructueuse de sa nouvelle stratégie commerciale (cf. chapitre 8 du présent Prospectus en anglais). La Société pourrait avoir une insuffisance en fonds de roulement au Q1 2010 si elle ne lèvera pas au moins 11 millions EUR dans le cadre de l'Émission étant donné que c'est une condition aux fins de préserver ses facilités de crédit avec ING et Dexia après le 31 décembre 2009. GIMV NV et LRM NV ont chacun fourni un engagement backstop pour un montant maximum de 2,5 millions EUR chacun, à condition que la Société lèvera au moins 6 millions EUR dans le cadre de l'Émission (à l'exception du montant des engagements backstop de GIMV NV et LRM NV). Par conséquent, GIMV NV et LRM NV vont seulement souscrire si le total du produit de l'Émission (y compris les engagements backstop de GIMV NV et LRM NV) s'élève au moins à 11 millions EUR nécessaire aux fins de préserver les facilités de crédit de la Société. Les Actionnaires et investisseurs au Droits et Scripts doivent savoir que leur souscription aux Nouvelles Actions ne sera pas soumise à la condition que la Société lèvera au moins 11 millions EUR dans le cadre de l'Émission. Jan Callewaert et Pepper NV (les Principaux Actionnaires de la Société) se sont engagés à exercer leurs Droits liés à l'ensemble de leurs 17,34% d'Actions de la Société.**

**Le rapport du commissaire d'Option relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2008 et la période de six mois ayant pris fin le 30 juin 2009 contient une disposition explicative indiquant que (i) malgré les pertes importantes qui affectent la situation financière du groupe, les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite des activités et que (ii) cette supposition n'est justifiée que dans la mesure où les projets et mesures projetés, y compris l'obtention de moyens de financement additionnels, sont réalisés.**

**En plus, l'achat d'Action Nouvelles et de Scripts, ainsi que la négociation des Droits comportent certains risques. La section 1 « Facteurs de risques », à partir de la page 17 de ce Prospectus en anglais, présente des facteurs dont il convient de tenir compte avant tout achat d'Actions Nouvelles ou toute négociation des Droits.**



**Lead Manager et Bookrunner**  
Prospectus du 9 décembre 2009

## RÉSUMÉ

*Les mots en majuscules, au singulier comme au pluriel, ont la signification indiquée à la section « Définitions » du Prospectus en anglais ou dans les pages ci-après.*

*Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Il reprend d'importants éléments d'information figurant dans ce dernier, mais non pas toute l'information nécessaire aux investisseurs. Ce résumé doit donc être lu en parallèle avec le Prospectus et ses annexes qui sont plus détaillés. Ce résumé, y compris sa traduction, ne peut exposer quiconque à une responsabilité civile, à moins qu'il ne soit trompeur, inexact ou incohérent par rapport au reste du Prospectus. Toute décision de placement dans les Droits, Scripts et Actions Nouvelles, ou de négociation des Droits ou Actions doit être prise après étude approfondie du Prospectus dans son ensemble. Tout plaignant déposant un recours auprès d'un tribunal en rapport avec l'information fournie par ce Prospectus peut se voir tenu de faire traduire ce dernier à ses frais avant ouverture de la procédure judiciaire.*

*Sous réserve des restrictions décrites dans la section 4.8 du Prospectus en anglais, des copies du Prospectus, disponible en anglais et néerlandais, ainsi que le résumé en français seront, seront mises gratuitement à disposition des investisseurs à partir du 10 décembre 2009 en Belgique au siège social de l'Émetteur situé en Belgique à 3001 Leuven, Gaston Geenslaan 14 et peuvent être obtenues sur demande auprès d'ING Belgique SA au numéro vert suivant : +32 (0) 2 464 60 04.*

*Le 9 décembre 2009, la CBFA a approuvé la version anglaise du prospectus pour les besoins de l'offre publique en Belgique et de l'admission des Nouvelles Actions de la Société sur Euronext Brussels conformément à l'article 23 de la loi belge du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. L'approbation de la CBFA ne comporte aucune appréciation de l'opportunité ou de la qualité de l'offre, des actions offertes ou de la Société. Seule la version anglaise constitue le prospectus approuvé. Le prospectus a été préparé en langues néerlandaise et anglaise. Conformément à l'article 31 de la loi belge du 16 juin 2006, le résumé a été traduit en langue française. La Société est responsable de la vérification de la cohérence entre les versions néerlandaise et anglaise du prospectus et entre les versions française, néerlandaise et anglaise du résumé du prospectus.*

### **Informations sur l'Émetteur**

#### **Description générale**

En ce qui concerne son activité, Option est le principal fournisseur de systèmes d'accès sans fil à larges bandes sur le marché mondial des communications mobiles. Le portfolio des produits d'Option comprend une large gamme de produits tels que les Cartes PC modem, les modems internes, des modems USB, des solutions de convergence mobile-fixe (telles que les Routeurs 3G et WiFi) et le développement de logiciels.

Ces produits sont vendus au travers d'un large éventail de canaux, à savoir les opérateurs de réseaux sans fil, les distributeurs et les OEM et ODM. En outre, Option propose des services professionnels à ses clients au cours du développement et du lancement du produit en s'appuyant sur sa longue expérience 2G et 3G en technologies sans fil, en intégration et certification pour fournir à la fois une connectivité sans fil intégrée pour une large gamme d'appareils qui comprend des ordinateurs portables (netbooks et notebooks), des appareils électroniques grand public (système de navigation, les électroniques, consoles de jeux, etc.) ainsi que des solutions machine to machine (« M2M »).

Tout au long de son histoire, Option a concentré son travail sur les solutions de connectivité sans fil, mettant au point des solutions basées sur diverses technologies dont le GSM, le GPRS, l'EDGE et le 3G. La combinaison d'une forte concurrence par les prix de vente découlant de la concurrence chinoise et d'un coût opérationnel de base plus élevé a résulté en une baisse de la rentabilité qui a été exacerbée par la récession économique actuelle. Par voie de conséquence, Option a l'intention de s'écarter d'une optique visant à se concentrer sur la croissance du volume et des recettes pour permettre aux produits et aux segments de clientèle de trouver leur voie en se basant sur une stratégie qui alliera optimisation des coûts et concentration sur les segments clés de créneaux en croissance comme avancé dans le chapitre 8 du Prospectus en anglais.

## Principales données financières

Les chiffres de fin d'année sont des chiffres audités alors que les chiffres semestriels n'ont fait l'objet que d'un contrôle partiel.

## Principales données financières

### P&L

Le tableau ci-dessous expose les résultats de la Société pour les exercices sociaux allant de 2006 à 2008 ainsi que le premier semestre de 2009 :

(EUR '000 sauf pour les actions)	Les 12 mois audités			contrôle semestriel partiel		
	2006	2007	2008	H1 2008	H1 2009	Q3 2009
<b>Chiffre d'affaires</b> .....	<b>279.868</b>	<b>301.507</b>	<b>268.089</b>	<b>137.600</b>	<b>92.043</b>	<b>35.664</b>
<b>Bénéfice brut</b> .....	<b>104.614</b>	<b>89.207</b>	<b>74.630</b>	<b>41.629</b>	<b>21.527</b>	<b>10.771</b>
<b>Total charges d'exploitation</b> .....	<b>(62.477)</b>	<b>(86.673)</b>	<b>(103.929)</b>	<b>(45.143)</b>	<b>(41.950)</b>	<b>(17.511)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b> .....	<b>42.137</b>	<b>2.534</b>	<b>(29.299)</b>	<b>(3.514)</b>	<b>(20.423)</b>	<b>(6.740)</b>
<b>Bénéfice d'exploitation (EBITDA)</b> .....	53.134	22.437	(92)	6.168	(10.967)	(1.833)
<b>Bénéfices / Pertes avant impôt sur le revenu</b> .....	<b>42.737</b>	<b>2.672</b>	<b>(29.839)</b>	<b>(5.572)</b>	<b>(24.359)</b>	<b>(8.396)</b>
Avantages fiscaux (dépendances) .....	(7.421)	3.760	10.838	2.726	7.548	(571)
<b>Résultat net</b> .....	<b>35.316</b>	<b>6.432</b>	<b>(19.001)</b>	<b>(2.846)</b>	<b>(16.811)</b>	<b>(8.967)</b>
<i>Marge bénéficiaire nette exprimée en pourcentage</i> .....	12,62	2,13	(7,09)	(2,07)	(18,26)	(25,17)

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement généré par les ventes de ses produits, par exemple : les cartes de données, les supports USB, les routeurs, les modules sans fil intégrés et les logiciels. Les clients se composent de revendeurs à valeur ajoutée, les OEM, les fournisseurs de services sans fil, les opérateurs de téléphonie mobile dans le monde et les utilisateurs finaux.

En 2007, les recettes d'Option ont augmenté de 7,7 pour cent pour atteindre 301,5 millions EUR, 29,5 pour cent en plus de produits ont été expédiés, en comparaison avec 2006. Le bénéfice net d'Option qui s'élevait à 6,4 millions EUR, avait chuté de 28,9 millions EUR par rapport à l'année précédente, cela était notamment dû à de nombreuses dépréciations sur les stocks, les créances commerciales ainsi que les autres créances.

Avant 2007, la Société a connu quatre années consécutives de croissance. Sur un marché très dynamique, elle a établie des liens étroits avec les plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde. A partir de 2007, la concurrence – en particulier celle issue des fabricants asiatiques à faible coût –, a connu une forte expansion et de nouvelles technologies ont rapidement émergé.

Malgré l'expédition de 3,4 millions de produits en 2008 (un record en une année), le chiffre d'affaires total a diminué de 11,1% pour passer à 268,1 millions EUR en 2008 par rapport aux 301,5 millions EUR en 2007. Par conséquent, le résultat net de la Société a chuté à 19 millions EUR de pertes. Cette chute de recettes et de résultat net était essentiellement due à la récession économique générale et à l'évolution de la demande du marché vers des produits moins sophistiqués créant de graves pressions sur les prix et les marges.

L'impact de la récession économique sur les résultats d'Option a perduré en 2009. Le chiffre d'affaires de H1 2009 était inférieur de 45,6 millions EUR par rapport à celui de H1 2008, soit une chute de 33 pour cent et la marge brute a diminué de 6,5 pour cent (hors frais de restructuration) à 23,8% démontrant la concurrence sur les prix continue. Alors que la diminution des charges d'exploitation illustre en comparaison avec H1 2008 (hors frais de

restructuration) l'effet de la connaissance des coûts et des initiatives de réduction des coûts entreprises au cours du premier semestre 2009, les chiffres de H1 ont également été négativement influencés par des charges financières plus élevées, principalement causées par la juste valeur négative des contrats de couverture de taux du Groupe.

En 2008, Option a subi une perte d'exploitation de 29,3 millions EUR. Ce résultat avant intérêts et impôts était influencé de façon négative par un affaiblissement de 7,7 millions EUR dans les dépenses capitalisées en R&D. Les OPEX ont également augmenté à cause d'une hausse des royalties et d'une utilisation accrue des fonds de développement marketing. Le bénéfice brut a également diminué de 14,6 millions EUR par rapport à 2007. Au cours du premier semestre de 2009, Option a subi une perte d'exploitation de 20,4 millions EUR principalement due à la diminution des volumes et des marges causée par la récession économique.

Le 2 décembre 2009, la Société a annoncé que le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice social 2009 devrait se situer entre 20 et 25 millions EUR ce qui entrainera des revenus annuels de 148 à 153 millions EUR, ce qui revient à une baisse de plus ou moins 44% par rapport à l'année 2008. Selon la Société le chiffre d'affaires avait souffert à cause d'un nombre de problèmes que la Société doit affronter, notamment une concurrence continue sur les prix, une faiblesse continue du Dollar américain réduisant la valeur en euros de ce chiffre d'affaires et les ventes à prix réduits de produits en fin de cycle de vie. La Société a annoncé qu'elle anticipait un quatrième trimestre difficile compte tenu du processus de transition du portefeuille de produits de la Société ainsi que de son organisation vers une plateforme intégrée de logiciels, services et hardware.

Comme plus longuement expliqué dans la section 9.2.1 du Prospectus en anglais, les dix clients les plus importants représentent environ 94 pour cent des recettes du Groupe en H1 2009, en comparaison des 91 pour cent de H1 2008 et aux pourcentages similaires de 2006, 2007 et 2008.

L'Europe constituait 72 pour cent des recettes du Groupe en 2008 alors qu'en 2007, il s'agissait également de 72 pour cent et de 87 pour cent en 2006. Le recul de 2007 était dû à une plus large concurrence sur le marché européen ainsi qu'à l'importance croissante des autres marchés sur lesquels Option est active. La contribution des régions américaines au chiffre d'affaires du Groupe qui n'était que de 4 pour cent en 2006, a augmenté de 17 pour cent dans le premier semestre de 2009. Une vue d'ensemble détaillée de la dégradation géographique du chiffre d'affaire du Groupe est disponible dans la section 9.2.1 du Prospectus en anglais.

## Bilan

	Les 12 mois audités			audit semestriel partiel		
	Exercice social 2006	Exercice social 2007	Exercice social 2008	H1 2008	H1 2009	Q3 2009
(EUR'000 sauf pour les actions)						
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	36,1	36,3	33,3	31,1	28,2	26,5
Créances commerciales et autres créances	54,2	55,0	44,8	67,5	22,4	22,4
Impôts sur le résultat à recevoir	0,1	3,0	0,2	0,4	0,1	0,1
Stocks (courants)	40,6	39,3	32,9	32,2	21,6	24,1
Autres Actifs Financiers .....	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	12,1	20,1	16,3	18,6	13,8	12,2
Immobilisation incorporelles autres que goodwill	30,0	20,5	20,8	25,1	24,0	24,3
Impôts différés	3,3	11,3	22,4	13,3	30,8	30,3
Autres créances (non-courantes)	0,1	-	0,4	0,3	0,4	0,3
<b>Total de l'actif</b>	<b>176,5</b>	<b>186,0</b>	<b>171,1</b>	<b>188,5</b>	<b>141,3</b>	<b>140,3</b>

Capitaux propres	111,6	118,1	99,1	115,2	82,6	74,0
Dettes commerciales et autres dettes	60,5	58,5	67,4	69,1	43,0	48,1
Impôt sur le résultat à payer	3,9	1,6	0,1	0,4	0,1	0,2
Autres dettes financières	0,2	1,0	0,1	0,1	10,1	13,1
Provisions(courantes)	-	6,0	2,4	2,9	2,8	2,3
Autres dettes non-courantes	0,1	0,1	-	0,1	0,1	0,1
Impôts différés	0,2	0,7	2,0	0,7	2,6	2,7
<b>Total du passif</b>	<b>176,5</b>	<b>186,0</b>	<b>171,1</b>	<b>188,5</b>	<b>141,3</b>	<b>140,3</b>
Fonds de roulement net (*)	34,3	35,8	10,4	30,6	1,0	(1,6)

(\*) Le fonds de roulement net = Stocks + créances commerciales et autres créances – dettes commerciales et autres dettes.

Le total du bilan à la fin de l'année 2008 s'élevait à 171,1 millions EUR, un recul de 14,9 millions EUR par rapport à l'année 2007. Cela a principalement pour cause des positions d'actifs courants plus faibles (-19,5 millions EUR dans les stocks, les créances commerciales et autres créances et la trésorerie et équivalent de trésorerie) partiellement compensé par une augmentation des impôts différés (+11,1 millions EUR). D'autres variations importantes sont liées aux diminutions des immobilisations corporelles (-3,8 millions EUR) et des impôts sur le résultat à recevoir (-2,7 millions EUR). De plus amples informations se trouvent dans la section 9.3 du Prospectus en anglais.

Alors qu'en 2008 le total des dettes courantes et non-courantes était, d'une manière générale, aligné sur celui de 2007, de larges variations ont été faites aux dettes courantes (dettes commerciales et autres dettes +8,8 millions EUR, provisions -3,5 millions EUR, impôt sur le résultat à payer -1,5 millions EUR). La large chute des capitaux propres de 2008 en comparaison avec 2007 a été causée par une perte de 19 millions EUR en 2008.

A partir de H1 2009, le total du bilan avait diminué de 29,8 millions EUR supplémentaires pour atteindre 141,3 millions EUR. Cela était essentiellement lié aux actifs courants dont les stocks, les créances commerciales et autres créances et la trésorerie et équivalent de trésorerie qui ont diminué de 38,8 millions EUR. Les actifs à non-courants ont augmenté de 9,1 millions EUR, ce qui est principalement dû aux impôts différés (+8,4 millions).

Les dettes courantes ont également largement diminué, passant de 70 millions EUR à la fin de 2008 à 56 millions EUR à la fin de H1 2009 (-14 millions EUR). Cela a été influencé par la chute des créances commerciales et autres créances (-24,3 millions EUR) compensée par l'augmentation d'autres dettes financières (+ 10 millions EUR). A la fin de H1 2009, les capitaux propres étaient de 82,6 millions EUR en comparaison des 99,1 millions EUR à la fin de l'année 2008, ce qui est essentiellement dû à la perte de 16,8 millions au cours de cette période.

Il est important de noter que le Groupe a changé sa méthode d'acquisition en 2008 pour divers postes du stock, comme évoqué dans la section 9.3.1 du Prospectus en anglais. Les fabricants sous-traitants d'Option ont commencé à acheter les matières premières directement chez le fournisseur, au lieu que ce soit Option qui les achète avant de les revendre aux sous-traitants (comme c'était le cas précédemment). En outre, les niveaux de stocks ont été alignés plus précisément avec les ventes prévues, par conséquent les chutes des ventes ont engendré des niveaux de stocks moindres. A la fin de l'année 2008, le capital total de provisions pour stocks s'élevait à 10,1 millions EUR (2007 : 8,3 millions EUR, 2006 : 1,3 million EUR).

Les créances commerciales ont diminué passant de 52,6 millions EUR en 2006 à 43,6 millions EUR en 2008 (cf. section 9.3.1 du Prospectus en anglais). La diminution en 2008 était une conséquence de la chute du chiffre d'affaires du aux développements du marché et à la récession économique. Au cours des années 2007 et 2008, les *Days of Sales Outstanding* variait entre 63 et 65. Option a investi dans un contrôle de crédit plus strict et le DSO est tombé à 58 au premier semestre de 2009.

Les trésorerie et équivalent de trésorerie sont restées stables au cours des années 2006-2007 et avoisinaient les 36 millions EUR. Ces dernières ont chuté à 33,3 millions EUR à la fin de l'année 2008. A la suite des 19 millions de pertes en 2008, le flux de trésorerie positif issu des opérations était insuffisant pour combler les trésoreries utilisés dans les activités d'investissement.

La situation de trésorerie en H1 2009 a été influencée positivement par un crédit de 7 millions EUR fixé lors du second trimestre qui a compensé la chute des liquidités résultant des activités opérationnelles. (-1,7 millions EUR) ainsi que les liquidités utilisées pour les activités d'investissement (-10,2 millions EUR). Veuillez vous référer à la section 9.3.1 du Prospectus en anglais pour de plus amples informations.

Les pertes fiscales subies en Belgique à partir de H1 2009 s'élèvent à 72,6 millions EUR. Aucune restriction temporelle ne s'applique à ces pertes fiscales.

Le capital social a augmenté pour passer de 111,6 millions EUR à la fin de l'année 2006 à 118,1 millions EUR à la fin de l'année 2007, ce qui est dû au résultat net positif de l'année 2007. Les capitaux propres ont chuté à 99,1 millions EUR à la fin de l'année 2008 et à 82,6 millions EUR à la fin de la période H1 2009 en cause, les pertes essuyées au cours de cette période.

Le total des dettes commerciales a diminué pour passer de 41,3 millions EUR à la fin de 2006 à 32,4 millions EUR au cours du premier semestre de 2009. La section 9.3.4 du Prospectus en anglais comprend plus d'information à ce sujet.

En 2008, les liquidités nettes issues des opérations s'élevaient à 22,6 millions EUR, soit une chute de 10,2 millions EUR par rapport à 2007. Dans la colonne H1 2009, le flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'élève à -1,726 million EUR. La principale différence entre les montants de flux de trésorerie de H1 et celui de H1 2008, réside dans les résultats nets plus bas pour H1 2009. Cela n'a pas été complètement compensé par l'effet des ajustements non-cash et des mouvements des fonds de roulement. La section 9.4.1 du Prospectus en anglais fournit de plus amples explications quant au flux de trésorerie des activités opérationnelles.

Le produit de 7,3 millions EUR issu des emprunts durant H1 2009 est essentiellement le résultat du crédit de 7 millions EUR ainsi qu'à la rentrée d'un investissement octroyé à une filiale du Groupe

## **Facteurs de risque**

Un investissement dans les Droits, les Scripts et les Nouvelles Actions entraîne des risques substantiels. De tels risques et incertitudes incluent, mais ne sont pas limités à, les facteurs de risques détaillés ci-après et dans la section 1 « Facteurs de risques » du Prospectus en anglais. L'ordre dans lequel ces facteurs sont présentés ci-après ne correspond pas à la probabilité de leur survenance ou à l'impact potentiel de leurs conséquences financières. Les facteurs de risques ci-dessous ainsi que d'autres facteurs de risque sont décrits plus en détail dans la section 1 « Facteurs de risque » du Prospectus en anglais.

## **Les risques liés aux opérations de la Société comprennent**

### *Principaux facteurs de risque*

- Durant 2008 et les trois premiers trimestres de 2009, la Société a subi des pertes opérationnelles qui ont eu un impact significatif sur ses liquidités et sa solvabilité. Concernant l'année 2009, il faut noter que le 2 décembre 2009, la Société a annoncé que les recettes du quatrième trimestre devraient se situer entre 20 et 25 millions EUR, ce qui entraînerait des revenus annuels de 148 à 153 millions d'Euro (44% en moins que pendant l'année 2008). C'est pourquoi, l'aptitude de la Société à continuer ses opérations est sujette à la disposition de capitaux suffisants à court et moyen terme, tel que présenté dans l'exposé de fonds de roulement, dans la section 4.2.1 de ce Prospectus en anglais, l'implémentation fructueuse de la nouvelle stratégie commerciale telle que définie dans le Chapitre 8 du présent Prospectus en anglais, en ce compris le respect continu des clauses des facilités de crédit et l'aboutissement fructueux de l'Émission. À cet égard, il faut noter que la Société a conclu un accord de principe avec ING et Dexia concernant un amendement des clauses financières dans les facilités de crédit respectives (par conséquent ces facilités de crédit devraient être disponibles après le 31 décembre 2009), à la condition que la Société lèvera au moins 11 millions EUR dans le cadre de l'Émission. La section 4.2.2(c) du Prospectus en anglais comprend plus d'information concernant les présents accords entre la Société et ING et Dexia.

- Les pertes opérationnelles récentes de la Société et l'atmosphère générale des négociations boursière pourraient influencer négativement et significativement ses opérations commerciales et sa position financière. Ces pertes pourraient forcer la Société à mettre en œuvre des mesures de diminution des coûts supplémentaires et de restructuration entraînant une modification de la priorité d'affectation des capitaux au détriment potentiel de ses besoins commerciaux, ce qui, en fonction du niveau de ses emprunts, des taux d'intérêts en vigueur et des fluctuations des taux de change, pourrait entraîner une diminution des fonds disponibles pour financer les opérations commerciales de la Société, en ce compris les activités de marketing, les dépenses en capital, les acquisitions, le paiement des dividendes ou d'autres utilisations générales de la Société. Par conséquent, la Société pourrait souffrir d'un désavantage compétitif par rapport à ses concurrents qui pourraient disposer de plus de capitaux et de liquidités.
- La Société pourrait ne pas obtenir le financement nécessaire pour remplir ses besoins futurs en matière de capital et de refinancement. Il n'est pas garanti que le financement, si besoin est, sera disponible ou sera disponible à des conditions attractives. De plus, chaque financements en dette, s'ils sont disponibles, pourraient contenir des clauses limitant la liberté des opérations commerciales de la Société.
- Les résultats trimestriels de la Société peuvent varier significativement d'un trimestre à l'autre et pourraient causer une fluctuation du cours de l'action. Comme il est expliqué plus en détail dans la section 1.1 du Prospectus en anglais, les facteurs suivants pourraient, entre autres, provoquer des fluctuations des résultats opérationnels de la Société : (i) diminution des revenus ou accroissement des dépenses opérationnelles, (ii) le mélange des produits des ventes de la Société, (iii) le timing des introductions de nouveaux produits, (iv) un long cycle de vente et (v) la vulnérabilité de la Société par rapport aux taux de change des devises étrangères.
- La Société opère dans un environnement très dynamique et au sein d'une industrie très compétitive, qui fait l'objet d'une importante concurrence sur les prix. Si la Société est incapable de concurrencer efficacement ses concurrents présents et à venir, ses affaires, ses résultats opérationnels et sa condition financière pourraient en être négativement et significativement affectés. Bien des concurrents présents et à venir de la Société sont de grandes sociétés renommées disposant de plus de moyens financiers, techniques et en ressources humaines ainsi que de marques plus reconnues. Les sociétés disposant de plus de ressources et dépensant plus en recherche et développement ont également une plus grande capacité à financer la recherche et le développement de produits et à exploiter les opportunités potentielles du marché et leur réseau de distribution plus important.
- Des tiers pourraient prétendre que les produits de la Société, ou des composants de ces produits, violent leurs droits de propriété intellectuelle. Ces demandes pourraient entraîner des coûts importants, la déviation des ressources et de l'attention du management, nuire à la réputation de la Société ou interférer avec les relations présentes et à venir avec ses clients ou fournisseurs.
- La Société pourrait se tromper dans ses prévisions de la demande des clients et commander des quantités excessives ou insuffisantes de certains produits.

#### *Autres facteurs de risque*

- La Société est en ce moment dépendante de tiers pour fabriquer ses produits, ce qui expose la Société à un certain nombre de risques et d'incertitudes hors de son de contrôle.
- Les résultats de la Société pourraient être négativement affectés par des fluctuations significatives des taux de change.
- Dans la mesure où la Société contracte dans des devises étrangères et ne se protège pas suffisamment contre le risque de change, les variations des taux de change entre l'Euro et les devises étrangères pourraient affecter ses résultats opérationnels.

- Les produits de la Société pourraient contenir des défauts ou des erreurs qui empêcheraient ou diminueraient leur acceptation par le marché et mener à des coûts imprévus ou d'autres conséquences commerciales négatives.
- La Société pourrait avoir besoin de plus de capitaux dans le futur, sans que ceux-ci ne soient disponibles. Le financement futur pour fournir ces capitaux pourrait diluer la part des investisseurs existants dans la Société.
- La Société dépend entièrement de certains fournisseurs pour certains composants de ses produits. La disponibilité et la vente de ses produits finis seraient affectées si un de ces fournisseurs venait à ne pas pouvoir répondre à la demande et au calendrier de production de la Société et que des composants alternatifs ne sont pas disponibles à des conditions acceptables, s'ils sont même disponibles.
- Les affaires de la Société dépendent de la possibilité pour elle d'utiliser sous licence des technologies nécessaires développées par des tiers, ce que la Société pourrait ne plus pouvoir faire ou pourrait ne pas avoir les moyens de faire.
- Si la Société ne gère pas correctement le développement de ses affaires, la Société pourrait faire l'objet de tensions au niveau de son management et de ses opérations et des interruptions de ses affaires.
- La Société prévoit qu'elle continue à dépendre seulement d'un petit nombre de clients pour une partie importante de ses revenus. Ses affaires pourraient être négativement affectées par un changement des conditions des transactions avec ces clients.
- Les possibilités de commercialisation des produits de la Sociétés pourraient souffrir du fait que les opérateurs télécoms sans fil ne fournissent pas de services sans fil efficaces.
- Les fournisseurs pourraient cesser de fournir des produits à la Société, ou ce à des conditions acceptables.
- Le marché pour les produits d'accès haut débit aux données évolue rapidement et est hautement compétitif. La Société pourrait ne pas concurrencer efficacement.
- La Société est sujette au risque du commerce international.
- Les initiatives de la Société en matière de restructuration et de gestion des liquidités en réponse à la récession économique récente pourraient s'avérer inefficaces, voire nuisible aux opérations et résultats futurs ou pourraient ne pas être implémentés à temps ou pas du tout, chacun de ces cas pouvant forcer la société à prendre de nouvelles initiatives et pourraient significativement et négativement affecter sa situation financière ou ses résultats opérationnels.
- L'incapacité de la Société à prédire et s'adapter aux évolutions des standards de l'industrie sans fil, notamment le standard 3G, pourrait nuire à sa capacité à introduire et vendre de nouveaux produits.
- Si la Société échoue à développer et introduire de nouveaux produits avec succès, la Société pourrait perdre des clients-clés et des commandes de produits et ses affaires pourraient en être affectées.
- La Société pourrait ne pas être en mesure de maintenir et de développer ses affaires si elle n'est pas capable de recruter, retenir et gérer du personnel qualifié supplémentaire.
- Tout changement aux règles de comptabilité ou de taxation ou des usages en la matière pourrait causer des fluctuations négatives dans la publication des résultats opérationnels de la Société ou affecter la façon dont la Société conduit ses affaires.
- La Société continuera probablement d'être affectée négativement par l'impact de la récente et importante récession économique et son influence passée et à venir sur les dépenses des clients ; à ceci se combine le caractère saisonnier des affaires qui limite la visibilité sur les résultats opérationnels.
- Si la Société échoue à développer et maintenir des relations stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure de pénétrer de nouveaux marchés.

- La Société pourrait échouer à identifier et engager efficacement certains partenariats stratégiques et si elle engage de tels partenariats, ils pourraient ne pas conduire aux bénéfices escomptés à point nommé.
- La Société pourrait ne pas être en mesure de développer des produits conformes avec les prescriptions réglementaires en vigueur.
- La crise financière globale et l'incertitude présente en ce qui concerne les conditions économiques actuelles pourraient avoir un impact négatif significatif sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.
- Les ventes des produits de la Société dépendent de la demande d'accès sans fil haut débit aux réseaux des entreprises et à internet.
- Toutes acquisitions que la Société pourrait être amenée à faire, pourraient perturber ses affaires et nuire à sa situation financière et à ses résultats opérationnels.

#### ***Risques liés à l'émission***

- La Société ne peut garantir qu'un marché actif se développera pour les Droits ou les Actions.
- Les actionnaires existants seront dilués s'ils n'exercent pas leurs Droits.
- Les fluctuations des marchés boursiers, les cycles économiques et les transactions financières en cours pourraient augmenter la volatilité du prix des Actions.
- Les ventes futures d'un nombre significatif d'Actions ou de Droits pourraient avoir un impact négatif significatif sur le prix des Actions ou des Droits.
- Si l'Emission de Droits est interrompue, les Droits deviendront nuls et sans valeur. La taille de l'Offre peut être réduite.
- Les dispositions des Statuts de la Société, les contrats auxquels la Société est partie et les dispositions du droit belge pourraient décourager des offres d'acquisition et pourraient limiter le prix que les investisseurs sont prêts à payer pour les Actions.

#### **Modalités de l'Émission**

##### **Montant d'Émission**

Émission d'Actions Nouvelles pour un montant s'élevant jusqu'à 20.212.155,04 EUR.

Sous réserve de souscription intégrale à l'émission, les produits bruts et nets de l'Émission devraient atteindre un montant maximum de respectivement 20,2 million EUR et 18,7 million EUR. Le montant des frais liés à l'Émission est estimé entre 1,5 millions EUR et 1,8 millions EUR.

##### **Prix d'Émission et Ratio**

Le Prix d'Émission est de 0,49 EUR par Action Nouvelle.

Les détenteurs de Droits peuvent souscrire des Actions Nouvelles selon un Ratio de 1 Action Nouvelle pour 1 Droit détenu.

##### **Période de Souscription avec Droits**

L'Émission de Droits sera ouverte du 10 décembre 2009 au 17 décembre 2009.

##### **Émission de Droits**

Sauf restrictions imposées par la législation en vigueur, tel qu'exposé dans la section 4.8 du Prospectus en anglais, les détenteurs de Droits auront un droit de préférence extra-légal de souscrire les Actions Nouvelles selon le Ratio et au Prix

d'Émission.

Les Droits, représentés par le coupon n°1 des Actions Existantes, seront détachés des Actions correspondantes le 9 décembre 2009 après la clôture du marché réglementé d'Euronext Brussels et seront négociables tout au long de la Période de Souscription avec Droits sur Euronext Brussels sous le code ISIN BE 0970111143.

Les Actionnaires Existants figurant au registre des actionnaires de l'Émetteur recevront de la part de l'Émetteur, à l'adresse indiquée dans le registre, notification du nombre total de Droits leur revenant et de la marche à suivre pour exercer ou négocier leurs Droits.

Les Actionnaires Existants dont les Actions sont placées sur un compte titres seront en principe informés par leur établissement financier de la marche à suivre pour exercer ou négocier leurs Droits.

Pendant la Période de Souscription avec Droits, les Actionnaires Existants ainsi que toute autre personne ayant acquis des Droits, qui ne détiennent pas le nombre exact de Droits pour souscrire à un nombre rond d'Actions Nouvelles, pourront décider d'acheter les Droits nécessaires pour souscrire une Action Nouvelle supplémentaire, ou de revendre leurs Droits supplémentaires.

L'exercice ou la négociation des Droits sera impossible après le 17 décembre 2009, Date de Clôture de l'Émission de Droits.

### **Placement Privé de Scripts**

Les éventuels Droits non exercés à la Date de Clôture de l'Émission de Droits, seront automatiquement convertis en autant de Scripts.

Les Scripts seront vendus à des investisseurs institutionnels dans le cadre d'un placement privé. A cette fin, un registre visant à déterminer le prix de marché des Scripts sera constitué. Tout investisseur se portant acquéreur de Scripts, s'engage de manière irrévocable à exercer les Scripts, c'est-à-dire à souscrire le nombre correspondant d'Actions Nouvelles au Prix d'Émission et selon le Ratio.

Le produit net de la vente, après déduction des frais, des charges et de toutes les dépenses que la Société aura dû engager pour la vente des Scripts, sera réparti proportionnellement entre les détenteurs de Droits n'ayant pas exercés ces derniers (arrondi vers le bas à un centime d'euro par Droit non exercé). Le produit net de la vente des Scripts sera versé aux Actionnaires Existants sur présentation du coupon n°1. Veuillez soumettre à votre intermédiaire financier toute question concernant ce versement.

Si le produit net de la vente de Scripts divisé par le nombre total de Droits non exercés est inférieur à 0,05 EUR, les

détenteurs de Droits non exercés n'auront droit à aucun versement, le produit net étant alors reversé à l'Émetteur.

Le Placement Privé de Scripts devrait durer un jour, soit le 18 décembre 2009.

### **Règlement**

Le règlement des actions souscrites avec Droits et Scripts se fera par débit du compte du souscripteur à la date de valeur, soit le 23 décembre 2009. Le règlement des actions souscrites dans le cadre du Placement Privé de Scripts se fera lors de la livraison.

Les Actions Nouvelles seront livrées sous forme dématérialisée et enregistrées sur le compte titres du souscripteur, ou sous forme d'actions nominatives enregistrées au registre des actionnaires, selon la préférence de l'actionnaire.

### **Annonce des résultats de l'Émission**

L'annonce des résultats de la souscription avec Droits se fera via un communiqué de presse publié le 18 décembre 2009.

Les résultats de la souscription avec Droits et avec Scripts ainsi que les résultats de la vente de Scripts seront publiés vers le 19 décembre 2009 via un placard dans la presse financière belge.

### **Admission à la négociation**

Les Droits (coupon n°1) seront détachés le 9 décembre 2009 après la clôture de la bourse et seront négociables sur le marché réglementé d'Euronext Brussels sous le code ISIN BE0970111143 pendant la Période de Souscription avec Droits, soit du 10 décembre 2009 au 17 décembre 2009.

Les Actions Existantes se négocieront donc ex-droits à partir du 10 décembre 2009.

Une demande d'admission à la négociation des Actions Nouvelles sur le marché réglementé d'Euronext Brussels a été déposée. Cette admission devrait intervenir le 23 décembre 2009.

### **Place de cotation**

Les Actions Nouvelles seront cotées sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, sur la même ligne de cotation que les Actions Existantes.

Les Actions Nouvelles seront cotées sous le code ISIN BE0003836534 et le symbole de négociation OPTI.

Les Droits devraient être cotées sous le code ISIN BE0970111143 et le symbole de négociation OPTI1.

### **Dividendes**

Les Actions Nouvelles seront de même catégorie que les Actions Existantes. Les Actions Nouvelles donneront droit à une partie des bénéfices de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2009 et des bénéfices des exercices sociaux suivants.

### **Engagements des Principaux Actionnaires**

Les Principaux Actionnaires, représentant actuellement 17,34 pour cent du capital social de la Société, se sont engagés à

exercer, pendant la Période de Souscription avec Droits, les Droits liés à l'ensemble de leurs Actions de la Société.

#### **Engagement de blocage des Principaux Actionnaires**

Les Principaux Actionnaires se sont engagés, pour une période de 6 mois à partir de la Date d'Ouverture de l'Émission de Droits, à ne pas émettre, vendre, prêter ou donner en gage les Actions de la Société (i.e. les Actions détenues avant l'Émission de Droits, les Actions souscrites lors de l'Émission de Droits et tout autre titre relatif à ou convertible en Actions de la Société (les « **Actions des Principaux Actionnaires** »)), chercher à vendre lesdites Actions des Principaux Actionnaires, accorder ou émettre des options, des titres convertibles ou tout autre droit d'achat d'Actions des Principaux Actionnaires ou conclure des conventions ayant un effet similaire (chaque fois une « **Cession** »). Les Principaux Actionnaires, s'engagent à veiller à ce que leurs filiales au sens de l'article 11 du Code des sociétés, respectent la convention de blocage ci-dessus. Les Cessions suivantes par les Principaux Actionnaires seront néanmoins toujours possibles : (i) une Cession par l'acceptation d'une offre publique d'achat sur la Société ou (ii) une Cession à une entreprise ou personne affiliée, pour autant que le cessionnaire s'engage à respecter les dispositions de blocage convenues par les Principaux Actionnaires pour le reste de la période de blocage.

#### **Engagement de blocage de la Société**

A partir de la date de la Convention de Souscription et jusqu'à 180 jours après la Date d'Ouverture de l'Émission de Droits, la Société et/ou les entreprises ou personnes affiliées ne peuvent :

- (a) directement ou indirectement émettre, offrir, prêter, vendre, s'engager à vendre ou à émettre, accorder toute option, droit ou warrant pour souscrire ou acquérir ou vendre de toute autre manière, directement ou indirectement, toute Action (ou tout autre titre convertible en Action ou portant des droits de souscription ou acquisition d'Actions) ou tout intérêt relatif aux Actions ou conclure des transactions ayant un effet similaire, ou s'engager à procéder à ces opérations, ou
- (b) rendre publique aucune intention de procéder à aucune de ces opérations,

sauf accord écrit préalable du Lead Manager, à l'exception de : (i) l'émission d'Actions Nouvelles dans le cadre de l'Émission ; (ii) l'émission d'Actions lors de l'exercice de warrants en vue de l'acquisition ou la souscription d'Actions, ou lors de la conversion de titres convertibles en Actions, en tous les cas, en circulation à la date de la Convention de Souscription ; et (iii) l'attribution, conformément à la pratique, ou l'exercice d'options de temps à autre dans le cadre des mécanismes d'incitation du personnel existants de la Société.

### **Engagement backstop**

Au cas où les Scripts ne seraient pas tous vendus dans le cadre du Placement Privé de Scripts, GIMV NV et LRM NV se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital chacun pour un montant de 2.500.000 EUR au maximum, à condition que la Société lèvera au moins 6 millions EUR dans le cadre de l'Émission (à l'exception du montant des engagements backstop de GIMV NV et LRM NV). Par conséquent, GIMV NV et LRM NV vont seulement souscrire si le total du produit de l'Emission (y compris les engagements backstop de GIMV NV et LRM NV) s'élève au moins à 11 millions EUR.

### **Convention de Souscription**

La Société et ING Belgique SA, en tant que *Lead Manager*, entendent (mais ne sont pas tenu de) conclure une convention de souscription, après la finalisation du Placement Privé de Scripts mais préalablement à la Date de Clôture de l'Émission qui devrait avoir lieu vers le 23 décembre 2009 (la « **Convention de Souscription** »).

Sous réserve de conditions qui figureront dans la Convention de Souscription, le Lead Manager convient de souscrire les Actions Nouvelles souscrites par les investisseurs, en vue de distribuer immédiatement des Actions Nouvelles aux investisseurs concernés, ainsi se portant garant du paiement pour ses Actions Nouvelles, souscrites par les investisseurs pendant l'Émission mais pas encore réglées à la Date de Clôture de l'Émission (« *Soft Underwriting* »). Cette *Soft Underwriting* ne s'applique pas aux Actions Nouvelles qui seront souscrites par les Principaux Actionnaires.

La Convention de Souscription permet aux Underwriters de mettre fin à la Convention de Souscription dans certaines circonstances.

### **Formes des Actions**

Actions dématérialisées.

### **Dilution**

Il n'y aura pas de dilution pour les Actionnaires Existants à condition que ceux-ci exercent leurs Droits. La dilution (en pourcentage) pour les Actionnaires Existants qui n'exercent aucun de leurs Droits est de 50 pour cent et doit être calculée comme suit :

$$\frac{(A - a)}{A}$$

A

A = le nombre total d'Actions après l'augmentation de capital à la suite de l'Émission de Droits, soit 82.498.592.

a = le nombre total d'Actions préalablement à l'augmentation de capital à la suite de l'Émission de Droits, soit 41.249.296.

## Motivation de l'Émission et utilisation du produit

Le produit net de l'Émission, estimé à 18,4 million EUR (en cas de souscription intégrale), sera utilisé en vue de renforcer la structure du capital de la Société pour lui permettre de soutenir ses activités pendant la récession économique actuelle et de soutenir le développement organique et inorganique (acquisition ou partenariat) de l'activité.

## Calendrier envisagé

Détachement du coupon n°1 (qui représente le Droit) après clôture du marché.....	T	9 décembre 2009
Mise à disposition du public du Prospectus .....	T+1	10 décembre 2009
Négociation des Actions ex-Droits.....	T+1	10 décembre 2009
Date d'Ouverture de l'Émission de Droits et cotation des Droits sur Euronext Brussels .....	T + 1	10 décembre 2009
Date de Clôture de l'Émission de Droits et fin de cotation des Droits sur Euronext Brussels .....	T + 8	17 décembre r 2009
Annnonce des résultats de l'Émission de Droits par communiqué de presse..	T + 9	18 décembre 2009
Placement privé accéléré des Droits non-exercés sous forme de Scripts .....	T + 9	18 décembre 2009
Fixation du prix et vente des Scripts .....	T + 9	18 décembre 2009
Annnonce des résultats de l'Émission par communiqué de presse .....	T + 9	18 décembre 2009
Règlement du prix des Actions Nouvelles par les souscripteurs .....	T + 14	23 décembre 2009
Réalisation de l'augmentation de capital .....	T + 14	23 décembre 2009
Remise des Actions Nouvelles aux souscripteurs .....	T + 14	23 décembre 2009
Cotation des Actions Nouvelles sur Euronext Brussels .....	T + 14	23 décembre 2009
		à compter du
Paiement aux détenteurs de Droits non exercés .....	T + 15	24 décembre 2009

## Définition des principaux termes utilisés dans le prospectus

Bookrunner	ING Belgique SA, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, avenue Marnix 24, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro BE 0403.200.393.
Calendrier	Calendrier indicatif de l'Émission
CBFA	Commission Bancaire, Financière et des Assurances
Date de Clôture de l'Émission	La date à laquelle l'augmentation de capital est réalisée. Il devrait s'agir du 23 décembre 2009.
Date de Clôture de l'Émission de Droits	Dernier jour pendant lequel les Actionnaires Existants et les autres investisseurs détenteurs de Droits peuvent souscrire les Actions Nouvelles. Il devrait s'agir du 17 décembre 2006
Option, Société ou Émetteur	OPTION NV, dont le siège social est situé à 3001 Leuven, Gaston Geenslaan 14, inscrite au registre des personnes morales

	de Leuven sous le numéro BE 0429.375.448.
Actionnaires Existants	Les détenteurs des Actions Existantes.
Actions Existantes	Les 41.249.296 actions Option actuellement souscrites.
Groupe	Option et l'ensemble de ses filiales directes et indirectes.
Prix d'Émission	Le Prix de vente en euros de chaque Action Nouvelle, soit 0,49 EUR par Action Nouvelle.
Lead Manager	ING Belgique SA, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, avenue Marnix 24, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro BE 0403.200.393.
Principaux Actionnaires	Jan Callewaert et Pepper NV, chaque un Principal Actionnaire, détenant ensemble 7.154.504 actions, (17,34 pour cent du capital souscrit de la Société préalablement à l'Émission de Droits).
Actions Nouvelles	Les Actions faisant l'objet de l'Émission.
Émission	L'Émission de Droits et le Placement Privé de Scripts.
Date d'Ouverture de l'Émission de Droits	Date à partir de laquelle les Actionnaires Existants et les détenteurs de Droits peuvent présenter leurs demandes de souscription d'Actions Nouvelles. Il devrait s'agir du 10 décembre 2009.
Droits	Droits de préférence extra-légaux des détenteurs d'Actions Existantes qui leur donnent le droit de souscrire des Actions Nouvelles, selon le Ratio et au Prix d'Émission. 1 Droit permet de souscrire 1 Action Nouvelle dans le cadre de l'Émission. Les Droits, représentées par le coupon n°1 des Actions Existantes, seront détachés des actions correspondantes le 9 décembre 2009 après clôture d'Euronext Brussels et seront négociables tout au long de la Période de Souscription avec Droits sur Euronext Brussels sous le code ISIN BE0970111143.
Prospectus	Le présent document tel qu'approuvé par la CBFA et préparé spécifiquement pour l'Émission.
Ratio	Rapport 1 /1, selon lequel 1 Droit ou Script permet de souscrire 1 Action Nouvelle dans le cadre de l'Émission.
Émission de Droits	Offre publique de souscription d'Actions Nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital avec Droits.
Période de Souscription avec Droits	Période pendant laquelle les détenteurs de Droits peuvent souscrire des Actions Nouvelles ; l'Émission de Droits devrait débuter le 10 décembre 2009 et s'achever le 17 décembre 2009.
Agent Commercial	ING Belgique SA, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, avenue Marnix 24, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro BE 0403.200.393.
Scripts	Les Droits non exercés à la Date de Clôture de l'Émission de Droits seront convertis automatiquement en autant de Scripts. Tout investisseur se portant acquéreur de Scripts, s'engage irrévocablement à exercer ces Scripts, c'est-à-dire à souscrire le nombre correspondant d'Actions Nouvelles au Prix d'Émission

	et selon le Ratio.
Actionnaires	Détenteurs d'Actions de la Société.
Actions	Les actions représentant le capital social, avec droit de vote et sans désignation de valeur nominale, émis par Option.
Placement Privé de Scripts	Après la Clôture de l'Émission de Droits, tout Script, pour autant qu'il y en ait, sera vendu dans le cadre d'un placement privé à des investisseurs institutionnels. A cette fin, un registre visant à déterminer le prix de marché des Scripts sera constitué. Le Placement Privé de Scripts devrait durer un jour, soit le 18 décembre 2009.
Montant de l'Émission	Le montant total de l'Émission, qui pourrait atteindre maximum 20.212.155,04 EUR.
Versement pour Droits non exercés	Le produit net de la vente, après déduction des frais, charges et de toutes les dépenses que la Société aura dû engager pour la vente des Scripts, sera réparti proportionnellement entre les détenteurs de Droits n'ayant pas exercés ces derniers.